

RAPPORT ANNUEL 2003

CSB



KEYTRADE

BANK



CHIFFRES CLÉS 2003

CHIFFRES CLÉS – KEYTRADE BANK	31/12/03	31/12/02	VARIATION
Clients			
Nombre total de clients	44 277	40 484	9,37%
Transactions exécutées	448 148	347 884	28,82%
# transactions exécutées /client	10,12	8,59	17,79%
Total dépôts	€ 1 455 947 000	€ 964 185 000	51,00%
Ratio's			
Ratio coût/revenus	56,60%	85,06%	
Ratio Cooke	10,29%	8,53%	
Bénéfice /action	€ 1,20	€ -1,00	
Cours de bourse	€ 19,50	€ 12,63	54,39%
Nombre d'actions	3 510 000	3 510 000	
Capitalisation	€ 68 445 000	€ 44 331 300	
Résultat (en €)			
Marge bancaire	6 533 000	5 822 000	12,21%
Commissions & divers	14 701 000	12 144 000	21,04%
Total produits Keytrade Bank	21 234 000	17 966 000	18,18%
Produits RealLease	1 700 000	2 330 000	-27,04%
Produits Keytrade Luxembourg	961 000	732 000	31,28%
Autres filiales	344 000	522 000	-34,10%
Total Produits d'exploitation	24 239 000	21 550 000	12,47%
Charges d'exploitation	-18 763 000	-20 463 000	-8,32%
Bénéfice d'exploitation	5 476 000	1 087 000	403,77%
Résultat exceptionnel	-498 000	-4 549 000	-89,05%
Impôts	-782 000	-38 000	1957,89%
Résultat net consolidé	4 196 000	-3 500 000	-219,89%
Effectif	64	70	-8,57%



LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Avec un bénéfice net de 4,19 millions d'euros, nous réalisons cette année 2003 le meilleur exercice que la société ait jamais connu. Une analyse approfondie des charges de la société a permis non seulement de les réduire de plus de 8%, mais également d'en rendre la structure plus flexible et ce, dans un contexte de croissance continue des activités. Des marchés financiers légèrement porteurs et une politique commerciale active permettent au chiffre d'affaires de progresser de plus de 12%. C'est la consécration de notre stratégie ambitieuse et pertinente de fusion bancaire qui nous permet de dégager cette performance. Nous en sommes ravis.

L'organisation que nous avons mise en place est robuste, souple et performante. Elle nous permet d'aborder l'avenir avec confiance et détermination.

Notre modèle unique de courtier et de banque en ligne séduit un nombre toujours croissant d'investisseurs particuliers. Ces deux métiers sont maintenant entièrement intégrés en une seule et même interface, développée exclusivement en interne par le savoir-faire de nos équipes. Nous avons appliqué à notre modèle de banque en ligne la recette qui a fait le succès de notre modèle de courtier en ligne: transparence, exécution en temps réel, prix imbattables voire même inexistant.

Notre offre est aujourd'hui inégalée sur le marché belge.

Cet avantage compétitif constitue un atout décisif pour relever le challenge de la société qui est le recrutement d'un nombre très important de nouveaux clients.

Une organisation fiable et une offre de produits unique forment les deux piliers sur lesquels s'appuie notre développement. Notre croissance est assurée car nous avons prouvé à maintes reprises notre savoir-faire en matière d'innovation, à la plus grande satisfaction de nos clients.

La croissance et l'innovation seront donc nos préoccupations majeures au cours de cette année 2004. L'environnement dans lequel nous opérons est difficile car nous devons faire face à des institutions bancaires beaucoup plus importantes que nous, mais ce défi est passionnant. Nous sommes convaincus que c'est la rapidité et la flexibilité d'une institution qui seront la clé de sa réussite et non sa taille. Nous sommes dès lors idéalement placés pour remporter ce défi.

Nous tenons à vous remercier, chers actionnaires, d'utiliser notre plateforme bancaire en ligne car nous savons qu'un bon nombre de nos actionnaires sont également clients, ce qui pour nous, forme un gage de reconnaissance de qualité.

Pour le Conseil d'Administration de Keytrade Bank,

Jean-Guillaume Zurstrassen
Président du Comité de Direction

Grégoire de Streeel
Administrateur Délégué

Thierry Ternier
Administrateur Délégué

José Zurstrassen
Administrateur Délégué

Jean-Marie Laurent Josi
Président du Conseil d'Administration



KEYTRADE BANK, LA PLATEFORME BANCAIRE ET BOURSIÈRE EN LIGNE

LE MÉTIER DE BASE

Keytrade Bank c'est la bourse, la banque et l'épargne sur une seule plateforme.

Le métier de base de Keytrade Bank est de fournir à une clientèle d'investisseurs particuliers ou institutionnels, l'éventail le plus complet possible de produits, services et d'outils permettant à chacun de gérer au mieux ses avoirs.

Depuis son origine, Keytrade Bank maintient les valeurs qui ont contribué au succès de la société; à savoir, le principe de temps réel pour l'exécution des transactions, la gratuité des services bancaires et le prix fixe le plus avantageux par transaction boursière.

Concrètement, ouvrir un compte en ligne chez Keytrade Bank, c'est recevoir d'emblée trois comptes bancaires gratuits et sans frais; un compte à vue, un compte d'épargne et un compte-titres, accessibles en permanence, à partir d'un seul et même écran.

Le compte-titres

- Le compte-titres est rémunéré.
- Possibilité d'investir en actions, sicavs, warrants, trackers, obligations (marché primaire et secondaire) ainsi qu'en options (long & short).
- Accès en temps réel aux principaux marchés mondiaux: NYSE, NASDAQ, AMEX, OTC-BB, EURONEXT (Bruxelles, Paris Amsterdam), XETRA, MILAN ET LONDRES.
- Un flux continu d'informations boursières pointues dispensées par des partenaires prestigieux tels que Comstock, Dow Jones Newswires et Multex.
- Des outils d'aide à la décision tels que graphiques interactifs, modules d'analyse technique et d'analyse fondamentale, recommandations d'analystes.
- Pas de droit de garde et pas de frais de gestion

A partir d'une interface intuitive et facile à utiliser, l'ensemble de ces spécificités sont accessibles gratuitement, sans droit de garde ou frais de gestion, sans autre frais que les frais de transaction.

Le compte à vue

- Le compte à vue est rémunéré.
- Pas de frais d'ouverture et pas de frais de gestion.
- Virements, domiciliations, ordres permanents et extraits de compte sont gratuits.
- Un accès gratuit et permanent aux extraits de compte en ligne.
- Mise à disposition d'une carte Bancontact/Mister Cash/Proton/Maestro, gratuite.
- Possibilité de souscrire à une carte de crédit VISA ou American Express.

Le compte d'épargne

- Le compte d'épargne est rémunéré.
- Traditionnellement repris dans le top 10 des comptes d'épargne les mieux rémunérés du marché, c'est également une épargne sans frais: pas de frais de gestion, pas de frais de retrait et pas de frais pour les extraits de compte en ligne.
- Les liquidités restent disponibles à tout moment.

En un seul click, le compte d'épargne peut alimenter le compte à vue, le compte-titres et vice-versa.

La juxtaposition et l'accessibilité de ces fonctionnalités permettent tant à l'investisseur en ligne, qu'au client bancaire, à partir de n'importe quel ordinateur dans le monde, de gagner du temps, de garder une visibilité totale et permanente sur ses avoirs, de gérer lui-même ses opérations courantes, et ce au meilleur prix.

L'accompagnement et le service à la clientèle font partie du service de base chez Keytrade Bank. C'est ainsi que le Service à la clientèle répond à toute question bancaire ou boursière de 9h00 à 22h00 chaque jour ouvrable, que ce soit par e-mail ou par téléphone.



KEYTRADE BANK, LA PLATEFORME BANCAIRE ET BOURSIÈRE EN LIGNE

LA SÉCURITÉ

Une banque internet comme Keytrade Bank se doit de posséder des systèmes informatiques redondants de manière à éviter les interruptions de services dues à des pannes techniques. De ce fait, la société possède quatre lignes Internet E3 de 34Mbps chacune, chez deux fournisseurs Internet différents, utilisant chacun un fournisseur de téléphonie différent. Ces lignes Internet sont connectées à des routeurs, eux aussi dupliqués. Plusieurs étages de firewalls, tous dupliqués, assurent la sécurité des réseaux de Keytrade Bank. Les serveurs d'applications internet, dits aussi serveurs "Web", sont eux non pas dupliqués mais sextuplés. Les serveurs de base de données auxquels ils sont connectés sont distribués en clusters dupliqués, ce qui signifie que si un serveur ou plusieurs serveurs de bases de données venaient à connaître des problèmes, cela resterait invisible pour les clients et n'entraverait pas le confort d'utilisation des services de Keytrade Bank. Il en va de même pour les serveurs de gestion back-office, de comptabilité bancaire, et de reporting Banque Nationale.

De plus, des systèmes de détection d'intrusion ainsi que des systèmes de cryptographie répondant aux plus hauts standards du marché assurent une confidentialité optimale à nos clients ainsi que la sécurité contre les pirates éventuels. Toutes les données et tous les documents font l'objet de sauvegardes sur bandes et sur CD/DVD assurant leur pérennité. Ces supports sont stockés dans des périmètres sécurisés à l'extérieur de Keytrade Bank.

Enfin, Keytrade Bank voit ses systèmes Internet audités chaque jour pendant plus de douze heures par Netcraft Security, un des leaders mondiaux de la sécurisation d'Internet. Keytrade Bank est la seule banque belge à offrir une telle garantie de sécurité Internet à ses clients.



PROFIL DE RISQUE

La société maintient un profil de risque délibérément bas. Les activités à risque traditionnellement développées dans les autres banques sont chez Keytrade Bank très limitées.

La Banque s'abstient de toute prise de position spéculative pour compte propre dans les marchés financiers, et toutes les opérations réalisées par la clientèle sont immédiatement contre-passées dans le marché. La Banque ne dispose donc pas d'un "trading-book".

Les crédits octroyés aux clients, sont toujours garantis par des sûretés réelles.

La gestion de l'ALM (Assets & Liability Management) est faite de manière très conservatrice afin de limiter au maximum la sensibilité aux évolutions des taux d'intérêts.

Le réinvestissement des fonds clients est effectué uniquement en obligations de première qualité. Il s'agit de fonds d'état principalement et d'obligations provenant d'émetteurs de première qualité.

Aucune position en actions, warrants, options ou autres produits dérivés n'est acceptée.



Profil de Keytrade Bank



PROFIL DE KEYTRADE BANK

1. HISTORIQUE

La société a été créée en août 1998 par José Zurstrassen, Grégoire de Streel et Jean Zurstrassen en association avec la société de bourse Van Moer Santerre & Cie (est. 1895) sous le nom de VMS-Keytrade. L'idée des 3 fondateurs était d'adapter le modèle des "discount brokers" américains aux spécificités des marchés européens et d'offrir à une clientèle de particuliers un accès direct, rapide, transparent et peu coûteux aux principales places boursières dans le monde.

Le concept développé et maintenu depuis le début s'est appuyé sur les avantages compétitifs suivants :

- prix fixe et "discount" par transaction
- transparence au niveau de la qualité d'exécution
- accès direct et sans intermédiaire sur les marchés
- plateforme multi-produits, multi-devises et multi-marchés
- information financière et outils d'aide
- sécurisation des opérations
- suivi et soutien du client

Aidé au départ par des marchés boursiers particulièrement favorables, le concept introduit par VMS-Keytrade a été directement adopté par un grand nombre d'investisseurs. Le succès a été instantané et a rapidement fait de la jeune entreprise le premier site d'investissement en Belgique.

Face à cette croissance fulgurante, il est apparu nécessaire aux trois fondateurs de doter la société d'une structure et de moyens lui permettant d'assurer sa pérennité. Une première démarche a été entreprise auprès de la Commission Bancaire et financière pour obtenir un statut d'entreprise d'investissement. Celui-ci a été obtenu en novembre 1999. La seconde démarche a été effectuée au travers d'une introduction en bourse en décembre 1999 – segment Euro/NM de Bruxelles. La première cotation a eu lieu le 11 décembre 1999. 21% des actions de la société furent cédées au grand public, soit 540.000 actions à un prix de € 12,5 par action. L'année 1999 s'est clôturée avec 4445 clients, un chiffre d'affaires de € 3.050.000 et une légère perte de € 478.000 causée par les frais de l'IPO.

L'année 2000 a été marquée par une croissance exceptionnelle à tous les niveaux. Le nombre des clients a été multiplié par 4,8 pour atteindre 21,381. Le chiffre d'affaires a progressé de 484% pour s'établir à €17.272.353. Toutes les prévisions faites lors de l'IPO ont été largement dépassées, avec notamment un bénéfice net après impôts de € 1.324.038.

L'année 2001 a été une année d'efficacité et de rentabilité. L'exercice s'est clôturé par un bénéfice net consolidé de € 2.203.248, soit une progression de plus de 66% par rapport à l'exercice 2000. Le chiffre d'affaires s'est élevé à € 14.485.000 et les résultats financiers se sont élevés à € 2.851.000. A la fin de l'année 2001, la société comptait plus de 25.000 clients. La société a distribué un dividende de € 0,43 brut/action.

L'année 2002 a été l'année de la fusion de Keytrade avec RealBank (anciennement Banque Commerciale de Bruxelles). Cette fusion par absorption a donné naissance à Keytrade Bank, première banque en ligne belge. Les clients de la nouvelle banque peuvent désormais effectuer leurs transactions boursières et opérations bancaires à partir d'un site unique www.keytradebank.com.

Le bénéfice d'exploitation de la société a atteint € 1.087.000. Bien que légèrement inférieur aux prévisions émises par la Direction, ce montant reste satisfaisant puisque l'année 2002 a été marquée par une situation socio-économique mondiale incertaine, suivie en cela par une activité réduite sur les marchés, qui a entraîné une baisse de rentabilité de la société. L'exercice 2002 s'est clôturé par un résultat net consolidé en perte de € -3.500.000. Ce résultat a été fortement influencé par les charges liées à la fusion. Par souci de ne pas pénaliser les exercices futurs, la Direction a décidé de prendre en charge la totalité des frais relatifs à la fusion. La société a dès lors débuté l'année 2003 avec une situation bilantaire saine et solide.



2. LE MANAGEMENT DE KEYTRADE BANK

Jean Guillaume Zurstrassen *Chief Executive Officer*



Jean-Guillaume Zurstrassen est Président du Comité de Direction et Administrateur Délégué du groupe depuis sa création en 1998. Né à Verviers en 1969, marié et père de trois enfants, Jean a un diplôme d'ingénieur commercial de l'Ecole de Commerce Solvay (VUB) à Bruxelles. Fraîchement diplômé, il crée Skynet (1995), premier fournisseur d'accès internet en Belgique, pour être ensuite vendu à Belgacom en 1998. Keytrade a été créé dans la lancée avec l'idée de fournir un accès direct aux principales places boursières dans le monde.

Thierry Ternier *Chief Financial Officer*



Thierry Ternier est membre du Comité de Direction et est Administrateur Délégué du groupe depuis la fusion de Keytrade avec RealBank en 2002. Thierry Ternier est Chief Financial Officer de Keytrade Bank. Né à Furnes en 1965, Thierry Ternier a un diplôme d'ingénieur commercial de l'université de Gand ainsi qu'un "master in accountancy" de l'école supérieure Vlekho à Bruxelles. Il a deux enfants. Il débute sa carrière en tant que gestionnaire du portefeuille titres d'Unilever. En 1991, il rejoint le groupe d'assurance Group JOSI en tant qu'ALM et directeur des investissements. En 1993 il est devenu Chief Financial Officer et membre du comité de direction de RealBank, anciennement Banque Commerciale de Bruxelles.

Grégoire de Streel *Chief Information Officer*



Grégoire de Streel est membre du Comité de Direction, Administrateur Délégué depuis 1998 et est Chief Information Officer de Keytrade Bank. Né en 1968, marié et père de trois enfants. Grégoire débute sa carrière dès l'âge de vingt ans en lançant un magasin de nuit à Waterloo. Il supervise ensuite la comptabilité d'une librairie. Quelques années après avoir terminé ses études commerciales à l'école Supérieure Saint Louis, il crée Skynet, premier fournisseur d'accès internet en Belgique. En 1998, Skynet fut revendu à Belgacom. Keytrade a été créé dans la lancée avec l'idée de fournir un accès direct aux principales places boursières dans le monde.

José Zurstrassen *Chief Technology Officer*



José Zurstrassen est membre du Comité de Direction, Administrateur Délégué depuis 1998 et est Chief Technology Officer de Keytrade Bank. Né à Verviers en 1967 marié et père de 2 enfants, José a eu le goût de la réussite informatique dès son plus jeune âge. Dès 1979, il aide le propriétaire d'un magasin d'informatique de son quartier et vend des programmes informatiques, qu'il invente lui-même, à des professionnels. José a un diplôme d'ingénieur commercial de l'Ecole de Commerce Solvay (ULB) à Bruxelles et a suivi les études d'ingénieur civil en informatique (VUB). Après plusieurs projets de consultance, il crée Skynet, premier fournisseur d'accès internet en Belgique qui fut ensuite revendu à Belgacom en 1998. Keytrade a été créé dans la lancée avec l'idée de fournir un accès direct aux principales places boursières dans le monde.



PROFIL DE KEYTRADE BANK

3. LES COMMENTAIRES CHIFFRÉS DE L'ANNÉE 2003

CHIFFRES CONSOLIDÉS (€000)	31/12/03	31/12/02	%
Marge bancaire	6,533	5,882	12,21%
Commissions & divers	14,701	12,144	21,04%
Total produits Keytrade Bank	21,234	17,966	18,18%
Produits d'exploitation Realease	1,700	2,330	-27,04%
Produits d'exploitation Keytrade Luxembourg	961	732	31,28%
Autres Filiales & divers	344	522	-34,10%
Total Produits d'Exploitation	24,239	21,550	12,47%
Charges d'exploitation	-18,763	-20,463	-8,32%
Bénéfice d'exploitation	5,476	1,087	403,77%
Résultat exceptionnel	-498	-4,549	
Impôts	-782	-38	
Résultat Net Consolidé	4,196	- 3,500	

Le bénéfice d'exploitation augmente de 403% pour s'établir à € 5,4 millions. Le résultat net consolidé s'élève à € 4,19 millions, soit 1,19 EUR/action. Il s'agit du meilleur résultat de la société depuis sa création. Keytrade Bank a redressé ses résultats en moins d'un an grâce à une augmentation des recettes et à une réduction drastique des coûts. Le résultat a ainsi été amélioré de € 7,6 millions en 2003 (contre un bénéfice de € - 3,5 millions).

Les revenus totaux du groupe ont augmenté de plus de 12% et atteignent € 24,2 millions sur l'année. L'évolution de la marge bancaire suit la même croissance. Les commissions & divers (comprenant le courtage, le change, les plus-values sur portefeuille et divers) augmentent de plus de 21% pour atteindre €14,7 millions reflétant la reprise des marchés financiers constatée depuis mars 2003 et le retour de confiance des investisseurs particuliers. Le nombre de transactions exécutées passe quant à lui de

347,884 en 2002 à 448,148 en 2003, soit une augmentation de 28%. Les revenus de Keytrade Luxembourg augmentent de 30% pour s'établir à € 0,9 millions. Le profil des clients au Luxembourg est plus actif et ils génèrent donc plus de transactions.

Les revenus de Realease diminuent de € 0,6 millions. Cette baisse s'explique par le remplacement progressif des contrats de renting par des contrats de leasing.

Les charges totales diminuent de plus de 8%. Dans un contexte de forte augmentation des activités, il s'agit d'une performance remarquable. Cette forte diminution traduit la volonté de la société à maintenir les dépenses sous contrôle strict et confirme les économies d'échelle annoncées. La diminution des charges conjuguée avec la hausse des produits d'exploitation, permet au ratio coût/revenus



PROFIL DE KEYTRADE BANK

(cost/income ratio) de s'établir à 57% en ce début 2004. Ce niveau, assez bas pour le secteur, reflète la forte rentabilité de la société et correspond à la marche normale de la société.

Le bénéfice net atteignant € 4,19 millions, le Conseil d'Administration proposera à la prochaine assemblée générale le paiement d'un dividende de € 0,41 brut par action.

Le nombre total de clients a augmenté de 9% et s'établit à 44,277. Le nombre des "comptes trading" passe de 32,652 en 2002 à 36,450 en 2003. La plus forte augmentation vient du nombre de comptes à vue qui passe de 6,295 en 2002 à 10,504 en 2003, ce qui traduit la conversion progressive des clients de "l'online investment" vers le "online banking". Le rassemblement des fonctionnalités bancaires et boursières sur une même plateforme séduit de plus en plus de clients. Cela prouve la pleine réussite du modèle offert par la société et le nombre de clients utilisant Keytrade Bank comme première banque, ne cesse d'augmenter.

Le total des dépôts clients connaît une progression significative puisqu'il passe de € 964 millions en 2002 à € 1,455 millions en 2003. Les dépôts en titres augmentent de 68% et les dépôts en cash de 14%. Cette forte augmentation s'explique pour la spécialisation ultra poussée de la banque dans le métier du négoce et de la conservation des titres et des valeurs. Cette spécialisation permet à la banque de proposer les tarifs les moins chers du marché et les plus transparents. L'absence de droit de garde et de frais de tenue de comptes est également un facteur incitant un nombre croissant de clients à utiliser les services de la société.

Le ratio de solvabilité (Cooke) de la banque s'élève à 10,29 % au 31/12/2003.

CHIFFRES CLÉS	31/12/03	31/12/02	VARIATION
CLIENTS			
Nombre total de clients	44 277	40 484	9,37%
Transactions exécutées	448 148	347 884	28,82%
# transactions exécutées / client	10,12	8,59	17,79%
Total dépôts	€ 1 455 947 000	€ 964 185 000	51,00%
RATIO'S			
Ratio coût/revenus Bruxelles	56,60%	85,06%	
Ratio Cooke	10,29%	8,53%	
Bénéfice /action	€ 1,20	€ -1,00	
Cours de bourse	€ 19,5	€ 12,63	54,39%
Nombre d'actions	3 510 000	3 510 000	
Capitalisation	€ 68 445 000	€ 44 331 300	



PROFIL DE KEYTRADE BANK

4. DONNÉES BOURSIÈRES

Cotation au premier marché d'Euronext BXL (symbole : keyt)

■ Cours le 02/01/2003	€ 12,50
■ Cours le 31/12/2003	€ 19,50
■ Cours de clôture le plus haut	€ 19,85
■ Cours de clôture le plus bas	€ 9,00
■ Cours d'introduction au 11/12/1999	€ 12,50
■ Capitalisation boursière à la date du 31/12/2003	€ 68.445.000
■ Nombre total d'actions lors de l'IPO (13/12/1999)	2.540.000
■ Nombre total d'actions à la date du 31/12/2003	3.510.000
■ Flottant au 31/12/2003	721.000



Le cours de l'action KEYT débute l'année à €12,50. Le 13 mars 2003, le cours est à son plus bas à €9,00. Il remonte ensuite pour clôturer l'année à €19,50. La progression est de 54,39% sur l'année, ce qui est une très bonne performance.

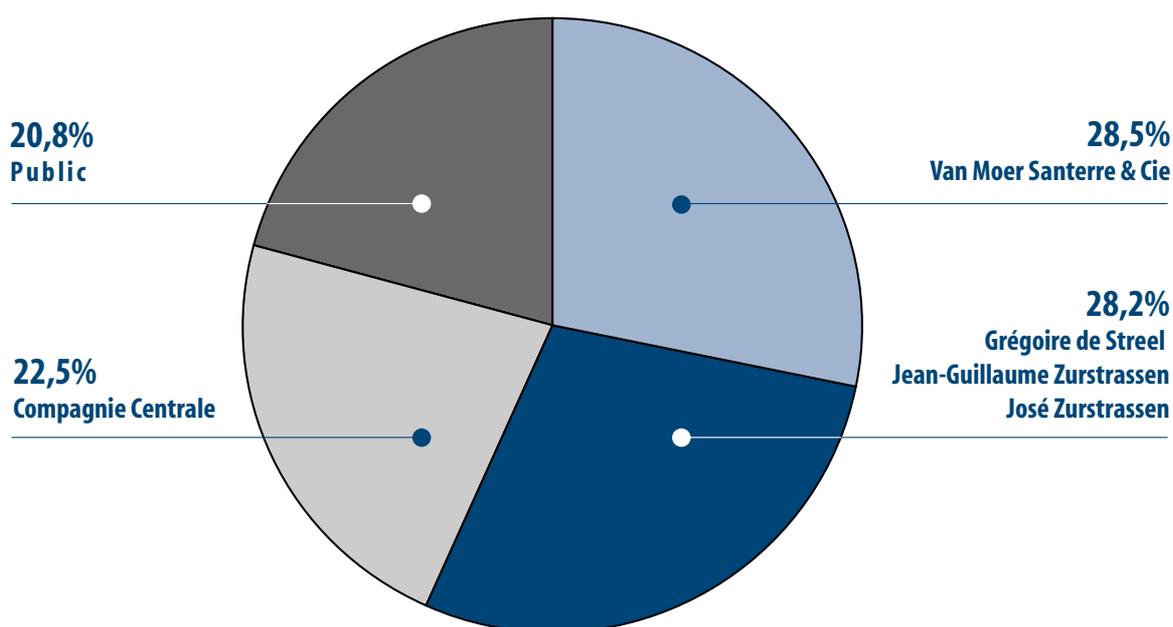


PROFIL DE KEYTRADE BANK

Dividende

Le Conseil d'Administration de Keytrade Bank proposera à l'assemblée générale du 12 mai 2004 la distribution d'un dividende de € 0,41 brut par action.

Répartition de l'actionariat



Calendrier des actionnaires

- Assemblée Générale Ordinaire de la société le 12 mai 2004 à 11h30.
- Communiqué trimestriel Q1 pour la quatrième semaine de mai 2004.
- Communiqué semestriel H1 pour la quatrième semaine de septembre 2004.
- Communiqué trimestriel Q3 pour la quatrième semaine de novembre 2004.
- Publication des résultats annuels 2003 pour la 4ème semaine de mars 2005.

Contacts

La section " Investor's Relations " du site www.keytradebank.com offre une information permanente et actualisée de l'activité de la société.

Pour toute question supplémentaire, la personne de contact pour les investisseurs, les analystes et la presse est :

Marie-Sophie van den Abeele
Boulevard du Souverain, 100
1170 Bruxelles - Belgique
E-mail : marie.van.den.abeele@keytradebank.com
Tél. + 32 / (0) 2 679 90 00
Fax. + 32 / (0) 2 679 90 01



5. DÉVELOPPEMENTS CLÉS EN 2003

L'année 2003 a été une année riche en développements de nouveaux services et produits tant pour la partie bancaire que boursière de la plateforme www.keytradebank.com

- Plateforme obligataire – Première en Belgique ! Accès à une sélection d'émissions du marché primaire ainsi qu'un accès au marché secondaire où +/- 250 Eurobonds sont traitables en temps réel avec prix et volume garantis.
- Elargissement de l'offre des produits dérivés - La clientèle de Keytrade Bank pouvait déjà acheter/vendre des options. Aujourd'hui, elle peut également émettre des options sur les marchés d'Euronext Amsterdam, Bruxelles, Londres et Paris et ce à des conditions imbattables. Il est également possible de traiter en temps réel les options sur les marchés américains.
- Accès en temps réel à deux nouvelles places boursières : la Bourse de Milan et la Bourse de Londres (London Stock Exchange).
- La société a développé une offre B to B sur mesure et destinée aux sociétés de bourse et sociétés de gestion. Cette interface leur permet de gérer le portefeuille de leurs clients via la plateforme transactionnelle de la banque.
- La plateforme internet est en constante évolution. L'interface bancaire s'est enrichie de nombreuses fonctionnalités permettant notamment d'effectuer les virements en temps réel.
- Keytrade Luxembourg a obtenu le statut de commissionnaire.

6. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2004

Même si les prévisions économiques globales restent incertaines, la société aborde l'année 2004 avec confiance. La proposition unique d'allier sur une même plateforme, en temps réel et au meilleur prix, les fonctionnalités boursières et bancaires constitue la vision de l'avenir. En témoigne le nombre toujours croissant de clients séduits par cette alliance judicieuse.

Cette plateforme est unique et inégalée par la concurrence belge. Cet avantage compétitif constitue un atout majeur pour relever le challenge de la société qui est de recruter un nombre très important de clients. La société est confiante quant à son fort potentiel de croissance.

La société continuera à innover et optimiser ses métiers de banquier et courtier en ligne, tout en privilégiant son métier de base qu'est le courtage en ligne. Elle développera des outils d'aide à la décision poussés et performants afin d'accompagner de façon optimale les clients dans leurs choix d'investissements.

Sauf événement imprévu, la société table sur une nouvelle croissance de son résultat net.



Présentation du **Groupe**



PRÉSENTATION DU GROUPE

1. Keytrade Bank s.a.

Siège social :

Boulevard du Souverain, 100 – 1170 Bruxelles – Belgique - Tél : +32 (0)2/679 90 00 - Fax : +32 (0)2/679 90 01

E-mail : info@keytradebank.com - <http://www.keytradebank.com>

A. Liste des administrateurs et du comité exécutif

■ Jean-Marie Laurent Josi	Président du conseil
■ Jean Zurstrassen	Administrateur délégué Président du comité de direction
■ Thierry Ternier	Administrateur délégué Membre du comité de direction
■ Grégoire de Streel	Administrateur délégué Membre du comité de direction
■ José Zurstrassen	Administrateur délégué Membre du comité de direction
■ Eric De Keuleneer	Administrateur
■ Jean-Louis Laurent Josi	Administrateur
■ Bernard Paqui	Administrateur
■ André Van Moer	Administrateur
■ Cédric Van Moer	Administrateur
■ Christian Varin	Administrateur

B. Audit interne et compliance

La fonction de Compliance Officer est assurée par Mme. Marie-Ange Marx.

La fonction d'audit interne est assurée par M. Paolo Condotta.

C. Commissaires

Les commissaires aux comptes de notre société sont d'une part; Monsieur André Clybouw de Bedrijfsrevisoren Clybouw et d'autre part; Monsieur Philippe Maeyaert de la société Deloitte & Touche.

D. Objet et statut de la société

Keytrade Bank a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, l'activité d'établissement de crédit, en ce compris les opérations de courtage et de commission ainsi que les transactions sur instruments financiers dérivés.

La société est cotée au premier marché d'Euronext Bruxelles sous le symbole KEYT.



PRÉSENTATION DU GROUPE

2. Keytrade Luxembourg s.a.

Siège social :

rue Charles Martel, 62 – L-2134 Luxembourg - Tél : +352 45 04 39 - Fax : +352 45 04 49

E-mail : info@keytrade.lu - <http://www.keytrade.lu>

A. Liste des administrateurs

■ Jean Zurstrassen	Président
■ Philippe Voortman	Administrateur délégué
■ Stéphane Jodin	Administrateur délégué
■ José Zurstrassen	Administrateur
■ Grégoire de Streel	Administrateur
■ Thierry Ternier	Administrateur

B. Audit interne

La fonction d'audit interne est assurée par M. Paolo Condotta

C. Réviseur d'entreprises

Le mandat de Réviseur est assuré par Mazars & Guerard (Luxembourg)

D. Objet et statut de la société

Keytrade Luxembourg s.a. a le statut de commissionnaire, courtier et conseiller en opérations financières.



PRÉSENTATION DU GROUPE

3. RealLease s.a.

Siège social :

Boulevard du Souverain, 100 – 1170 Bruxelles – Belgique - Tél : +32 (0)2/679 90 52 - Fax : +32 (0)2/679 90 80

A. Liste des administrateurs

■ Jean Zurstrassen	Président du conseil
■ Thierry Ternier	Administrateur
■ José Zurstrassen	Administrateur

B. Audit interne

La fonction d'audit interne est assurée par M. Paolo Condotta.

C. Réviseur d'entreprises

Le réviseur aux comptes est Monsieur Philippe Maeyaert de la société Deloitte & Touche.

D. Objet et statut de la société

RealLease a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques se rapportant à l'octroi de crédits, de financements, la réalisation de placements et/ou étude, analyse, engineering à l'égard d'entreprises.



PRÉSENTATION DU GROUPE

4. Keytrade Insurance s.a.

Siège social :

Boulevard du Souverain, 100 – 1170 Bruxelles – Belgique - Tél : +32 (0)2/679 90 00 - Fax : +32 (0)2/679 90 01

A. Liste des administrateurs

■ Jean Zurstrassen	Président du conseil
■ Thierry Ternier	Administrateur
■ Grégoire de Streel	Administrateur

D. Objet et statut de la société

Keytrade Insurance a pour objet toute activité commerciale et toute prestation de services se rapportant à l'organisation administrative d'entreprises, en particulier d'intermédiaires en assurances, le tout tant en Belgique qu'à l'étranger, tant pour son compte propre que pour le compte de tiers ou en collaboration avec des tiers.



Bilan & Comptes



BILAN ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS (€ 000)

1. BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION	2003	2002
ACTIF		
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	567	1 373
Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	7 374	946
Créances sur les établissements de crédit	71 182	75 662
Créances sur la clientèle	43 081	41 872
Obligations et autres titres à revenu fixe	236 298	229 893
Immobilisations financières	507	485
Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	1 028	1 026
Ecart de consolidation		63
Immobilisations corporelles	1 967	3 181
Autres actifs	1 144	1 615
Comptes de régularisation	5 391	7 877
TOTAL DE L'ACTIF	368 539	363 993



1. BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION

PASSIF

Dettes envers les établissements de crédit

■ A vue	15 310	55 867
■ Autres dettes à terme ou à préavis	1 006	17 053
	14 304	38 814

Dettes envers la clientèle

■ Dépôts d'épargne	310 791	260 934
■ Autres dettes	152 277	135 719
	158 514	125 215

Dettes représentées par un titre

■ Bons et obligations en circulation	11 183	13 137
	11 183	13 137

Autres dettes

	4 844	3 879
--	-------	-------

Comptes de régularisation

	4 944	9 905
--	-------	-------

Provisions, impôts différés et latences fiscales

	1 610	2 000
--	-------	-------

Dettes subordonnées

	297	1 487
--	-----	-------

CAPITAUX PROPRES

Capital

■ Capital souscrit	19 217	16 419
	15 288	15 288
	15 288	15 288

Réserves et résultat reporté

	3 929	1 131
--	-------	-------

INTERETS DE TIERS

Intérêts de tiers

	343	365
--	-----	-----

TOTAL DU PASSIF

	368 539	363 993
--	---------	---------



POSTES HORS BILAN	2003	2002
Passifs éventuels	1 011	886
■ Cautions à caractère de substitut de crédit	550	544
■ Autres cautions	461	342
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	13 090	39 499
■ Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	3 449	6 314
■ Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	9 641	33 185
Valeurs confiées aux entreprises comprises dans la consolidation	910 397	639 008
■ Dépôts à découvert et assimilés	910 397	639 008



2. COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

	2003	2002
Intérêts et produits assimilés	13 239	12 760
dont : de titres à revenu fixe	9 487	8 936
Intérêts et charges assimilées (-)	-6 679	-7 974
Revenus de titres à revenu variable		10
■ De participation et d'actions et parts constituant des immobilisations financières		10
Commissions perçues	11 005	10 461
Commissions versées (-)	-3 809	-4 144
Bénéfice (Perte(-)) provenant d'opérations	1 809	1 270
■ Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers	1 059	957
■ De la réalisation de titres de placement	750	313
Frais généraux administratifs (-)	-7 950	-9 847
■ Rémunérations, charges sociales et pensions	4 097	4 806
■ Autres frais administratifs	3 853	5 041
Amortissements et réductions de valeur (-) sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-1 697	-2 404
Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur(-)) sur créances et reprises de provisions (provisions(-)) pour les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit du hors bilan "	-665	-222
Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit du hors bilan "		74
Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit' du hors bilan (-)"	-11	-18
Autres produits d'exploitation	3 045	4 203
Autres charges d'exploitation (-)	-2 812	-3 080
Bénéfice courant (Perte courante(-)) avant impôts des entreprises consolidées	5 475	1 089



	2003	2002
Produits exceptionnels	878	101
■ Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	761	
■ Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	6	4
■ Autres produits exceptionnels	111	97
Charges exceptionnelles (-)	-1 375	-4 688
■ Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	43	1 363
■ Réductions de valeur sur immobilisations financières	145	383
■ Provisions pour risques et charges exceptionnels	168	1 755
■ Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	16	
■ Autres charges exceptionnelles	1 003	1 187
Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice avant impôts des entreprises consolidées	4 978	-3 498
Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice avant impôts des entreprises consolidées. Bis.		
■ Prélèvements sur les impôts différés et les latences fiscales		36
Impôts sur le résultat	782	38
■ Impôts (-)	1 222	38
■ Régularisation d'impôts et reprises de provisions-fiscales	- 440	
Bénéfice (Perte(-)) des entreprises consolidées	4 196	-3 500
Bénéfice consolidé (Perte consolidée (-))	4 196	-3 500
Part des tiers dans le résultat (+/-)	-21	-4
Part du groupe dans le résultat (+/-)	4 217	-3 496



ANNEXES - BILAN ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS

ETAT DES CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (poste III de l'actif)

(en milliers de euros)

Codes	05	10
-------	----	----

A. Pour le poste dans son ensemble :

		Exercice	Exercice précédent
1. ■ Créance sur des entreprises liées non consolidées	010		
■ Créance sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	020		
2. ■ Créances subordonnées	030		

B. Autres créances sur les établissements de crédit (à terme ou à préavis) (poste III B. de l'actif)

		Exercice	Exercice précédent
1. ■ Effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale du ou des pays d'implantation de l'établissement de crédit	040		
2. ■ Ventilation selon la durée résiduelle :		Exercice	
● jusqu'à 3 mois	050	34 533	
● plus de 3 mois à un an	060	1 112	
● plus d'un an à 5 ans	070		
● plus de 5 ans	080		
● à durée indéterminée	090		

ETAT DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (poste IV de l'actif)

Codes	05	10
-------	----	----

		Exercice	Exercice précédent
1. ■ Créances sur des entreprises liées non consolidées	110		
■ Créances sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	120		
2. ■ Créances subordonnées	130		
3. ■ Effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale du ou des pays d'implantation de l'établissement de crédit	140		
4. ■ Ventilation selon la durée résiduelle :		Exercice	
● jusqu'à 3 mois	150	5 523	
● plus de 3 mois à un an	160	460	
● plus d'un an à 5 ans	170	1 046	
● plus de 5 ans	180	77	
● à durée indéterminée	190	35 975	



ANNEXES - BILAN ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS

ETAT DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE (poste V de l'actif)

(en milliers de euros)

	Codes		
		05	10
		Exercice	Exercice précédent
1. ■ Obligations et autres titres émis par :			
● des entreprises liées non consolidées	010		
● d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	020		
		Exercice	Exercice précédent
2. ■ Obligations et titres représentant des créances subordonnées	030		
		Belgique	Etranger
3. ■ Ventilation géographique des postes suivants :			
● V.A. émetteurs publics	040	76 885	28 305
● V.B. autres émetteurs	050	57 421	73 687
		Valeur comptable	Valeur de marché
4. ■ Cotations et durées			
a) ● Titres cotés	060	194 004	197 538
● Titres non cotés	070	42 294	
		Exercice	
b) ● Durée résiduelle d'un an au plus	080	72 451	
● Durée résiduelle supérieure à un an	090	163 847	
		Exercice	
5. ■ Ventilation selon l'appartenance :			
a) ● au portefeuille commercial	100	36 947	
b) ● au portefeuille de placement	110	199 351	
		Exercice	
6. ■ Pour le portefeuille commercial :			
● différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur d'acquisition pour les obligations et titres évalués à la valeur de marché	120		
● le cas échéant différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur comptable pour les obligations et titres évalués selon l'art. 35 ter § 2 alinéa 2 de l'Arrêté Royal du 23/9/1992 relatif aux comptes annuels des établissements de crédit	130		
		Exercice	
7. ■ Pour le portefeuille de placement			
● Différence positive de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est supérieure à leur valeur comptable	140	708	
● Différence négative de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est inférieure à leur valeur comptable	150	6 026	



ANNEXES - BILAN ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS

DÉTAIL DE LA VALEUR COMPTABLE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT (suite poste V de l'actif)

(en milliers de euros)

	Codes	05
A. Valeur d'acquisition		
1. ■ Au terme de l'exercice précédent	010	Exercice 181 187
2. ■ Mutations de l'exercice :		
● acquisitions	020	122 698
● cessions (-)	030	(100 638)
● ajustements selon l'article 35 ter § 4 et 5 de l'Arrêté Royal du 23/9/92 relatif aux comptes annuels des § 4 et 5 de l'arrêté royal du 23 septembre 1992	040	-3 896
● écarts de conversion (+/-)	050	
● autres variations (+/-)	060	
3. ■ Au terme de l'exercice	099	199 351
B. Transferts entre portefeuilles		
1. ■ Transferts :		Exercice
● du portefeuille de placement au portefeuille commercial (-)	110	()
● du portefeuille commercial au portefeuille de placement (+)	120	
2. ■ Impact sur le résultat	130	
C. Réductions de valeur		
1. ■ Au terme de l'exercice précédent	200	Exercice 250
2. ■ Mutations de l'exercice :		
● actées	210	
● reprises parce qu'excédentaires (-)	220	()
● annulées (-)	230	(250)
● transférées d'un poste à un autre (+/-)	240	
● écarts de conversion (+/-)	250	
● autres variations (+/-)	260	
3. ■ Au terme de l'exercice	299	0
D. Valeur comptable au terme de l'exercice (A) + B)1. - C)	399	Exercice 199 351



ANNEXES - BILAN ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS

ETAT DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (poste I du passif)

(en milliers de euros)

Codes	05	10
-------	----	----

A. Pour le poste dans son ensemble :

		Exercice	Exercice précédent
■ Dettes envers :			
● des entreprises liées non consolidées	010		
● d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	020		

B. Ventilation des dettes autres qu'à vue selon la durée résiduelle (poste I.B. et C. du passif)

		Exercice
● jusqu'à 3 mois	110	470
● plus de 3 mois à un an	120	10 012
● plus d'un an à 5 ans	130	13
● plus de 5 ans	140	
● à durée indéterminée	150	3 809

ETAT DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(poste II du passif)

		Exercice	Exercice précédent
1. ■ Dettes envers :			
● des entreprises liées non consolidées	210		
● d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	220		

		Exercice
2. ■ Ventilation géographique des dettes envers :		
● la Belgique	310	268 503
● l'étranger	320	42 288

		Exercice
3. ■ Ventilation selon la durée résiduelle :		
● à vue	410	147 060
● jusqu'à 3 mois	420	1 031
● plus de 3 mois à un an	430	1 158
● plus d'un an à 5 ans	440	
● plus de 5 ans	450	
● à durée indéterminée	460	161 542



ANNEXES - BILAN ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS

ETAT DES DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE (poste III du passif)

(en milliers de euros)

Codes	05	10
-------	----	----

		Exercice	Exercice précédent
1. ■ Dettes qui à la connaissance de l'établissement de crédit constituent des dettes envers :			
● des entreprises liées non consolidées	010		
● d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	020		

		Exercice	
2. ■ Ventilation selon la durée résiduelle :			
● jusqu'à 3 mois	110		
● plus de 3 mois à un an	120		
● plus d'un an à 5 ans	130	3 150	
● plus de 5 ans	140	521	
● à durée indéterminée	150	7 512	

ETAT DES DETTES SUBORDONNÉES (poste VIII du passif)

(en milliers de euros)

Codes	05	10
-------	----	----

A. Pour le poste dans son ensemble

		Exercice	Exercice précédent
■ Dettes :			
● de l'établissement de crédit consolidant	210	297	1 487
● d'autres entreprises comprises dans la consolidation	220		

B. Pour le poste dans son ensemble

		Exercice	Exercice précédent
■ Dettes envers :			
● des entreprises liées non consolidées	100		
● d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	110	0	0

		Exercice	
C. Charges afférentes aux dettes subordonnées	200	16	



ANNEXES - BILAN ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS

ETAT DES RESERVES ET DU RESULTAT REPORTE (poste XII du passif)

(en milliers de euros)

	Codes	exercice
■ Au terme de l'exercice précédent	010	1 131
■ Mutations de l'exercice :		
● résultats du groupe	020	4 217
● dividendes décrétés	030	-1 439
● autres	040	20
■ Au terme de l'exercice	099	3 929

ECARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN EQUIVALENC

Codes	écarts positifs	écarts négatifs
-------	-----------------	-----------------

A. Ecarts de consolidation

	Codes	écarts positifs	écarts négatifs
■ Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	100	63	
■ Mutations de l'exercice :			
● variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	110		
● variations dues à une diminution du pourcentage de détention (-)	120	()	()
● amortissements	130	3	
● écarts portés en résultats (art. 52 § 2 AR du 06.03.90)	140		
● autres variations	150	-60	
■ Sous-total des mutations	199		
■ Valeur comptable nette au terme de l'exercice	200	0	

B. Ecarts de mise en équivalence

	Codes	écarts positifs	écarts négatifs
■ Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	300		
■ Mutations de l'exercice :			
● variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	310		
● variations dues à une diminution du pourcentage de détention (-)	320	()	()
● amortissements	330		
● écarts portés en résultats (art. 52 § 2 AR du 06.03.90)	340		
● autres variations	350		
■ Sous-total des mutations	399		
■ Valeur comptable nette au terme de l'exercice	400		



COMPTES ANNUELS DE KEYTRADE BANK (€ 000)

1. BILAN APRÈS RÉPARTITION	2003	2002
ACTIF		
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	446	1 372
Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	7 374	946
Créances sur les établissements de crédit	47 074	73 979
■ A vue	29 226	42 904
■ Autres créances (à terme ou à préavis)	17 848	31 075
Créances sur la clientèle	39 743	40 327
Obligations et autres titres à revenu fixe	236 298	229 893
■ Des émetteurs publics	105 190	86 850
■ D'autres émetteurs	131 108	143 043
Immobilisations financières	1 655	1 885
■ Participations dans des entreprises liées	1 300	1 400
■ Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	109	154
■ Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	8	8
■ Créances subordonnées sur des entreprises liées et sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	238	323
Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	972	931
Immobilisations corporelles	1 053	1 254
Autres actifs	698	1 612
Comptes de régularisation	4 844	6 970
TOTAL DE L'ACTIF	340 157	359 169



1. BILAN APRÈS RÉPARTITION

PASSIF

Dettes envers les établissements de crédit

- A vue
- Autres dettes à terme ou à préavis

Dettes envers la clientèle

- Dépôts d'épargne
- Autres dettes

Dettes représentées par un titre

- Bons et obligations en circulation

Autres dettes

Comptes de régularisation

Provisions pour risques et charges

- 1. Pensions et obligations similaires
- 3. Autres risques et charges

Dettes subordonnées

CAPITAUX PROPRES

Capital

- Capital souscrit

Réserves

- Réserve légale
- Réserves indisponibles
- Réserves immunisées
- Réserves disponibles

Bénéfice reporté (Perte reportée (-))

TOTAL DU PASSIF

2003

2002

15 532

55 867

1 195

17 053

14 337

38 814

285 139

258 831

152 277

135 719

132 862

123 112

11 184

13 137

11 184

13 137

3 480

2 451

4 805

9 651

1 384

1 968

33

72

1 351

1 896

297

1 487

18 336

15 777

15 288

15 288

15 288

15 288

3 015

2 937

616

538

2 065

2 065

51

51

283

283

33

-2 448

340 157

359 169



POSTES HORS BILAN	2003	2002
Passifs éventuels	1 011	886
■ Cautions à caractère de substitut de crédit	550	544
■ Autres cautions	461	342
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	13 090	39 499
■ Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	3 449	6 314
■ Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	9 641	33 185
Valeurs confiées à l'établissement de crédit	890 320	639 008



2. COMPTE DE RÉSULTATS

	2003	2002
Intérêts et produits assimilés	11 969	12 760
dont : de titres à revenu fixe	9 488	8 936
Intérêts et charges assimilés (-)	-6 620	-7 974
Revenus de titres à revenu variable	56	130
■ De participations dans des entreprises liées	49	0
■ D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	7	130
Commissions perçues	9 756	9 458
Commissions versées (-)	-3 320	-4 000
Bénéfice (Perte(-)) provenant d'opérations financières	1 761	1 246
■ Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers	1 011	933
■ De la réalisation de titres de placement	750	313
Frais généraux administratifs (-)	-6 888	-8 284
■ Rémunérations, charges sociales et pensions	3 404	4 296
■ Autres frais administratifs	3 484	3 988
Amortissements et réductions de valeur (-) sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-1 094	-1 358
Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur(-)) sur créances et reprises de provisions (provisions(-)) pour les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit du hors bilan"	-339	-33
Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit du hors bilan"	0	74
Autres produits d'exploitation	1 433	1 027
Autres charges d'exploitation (-)	-1 625	-2 075
Bénéfice courant (Perte courante(-)) avant impôts	5 089	971



2. COMPTE DE RÉSULTATS

Produits exceptionnels

- Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés
- Autres produits exceptionnels
- Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels

Charges exceptionnelles (-)

- Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles
- Réductions de valeur sur immobilisations financières
- Provisions pour risques et charges exceptionnels
- Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés
- Autres charges exceptionnelles

Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice avant impôts

Impôts sur le résultat

- Impôts (-)
- Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales

Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice

Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice à affecter

2003

2002

862

63

5

4

101

59

756

0

- 1 289

- 4 923

0

1 303

145

776

168

1 755

16

0

960

1 089

4 662

-3 889

664

0

-1 101

0

437

0

3 998

-3 889

3 998

-3 889


AFFECTATIONS ET PRÉLEVEMENTS
Bénéfice (Perte(-)) à affecter

- Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice à affecter
- Bénéfice reporté (Perte reportée(-)) de l'exercice précédent

Affectations aux capitaux propres (-)

- A la réserve légale

Résultat à reporter

- Bénéfice à reporter (-)
- Perte à reporter

Bénéfice à distribuer (-)

- Rémunération du capital (a)

2003
2002
1550
-2448

3998

-3889

-2448

1441

- 78
0

78

0

33
2 448

- 33

0

0

2448

-1 439
0

1439

0

(a) uniquement dans les sociétés à responsabilité limitée de droit belge



A N N E X E S - C O M P T E S A N N U E L S

Détail de la valeur comptable du portefeuille de placement :

(en milliers de euros)

	Codes	05
A. Valeur d'acquisition		
		Exercice
■ Au terme de l'exercice précédent	010	181 187
■ Mutations de l'exercice :		
● acquisitions	020	122 698
● cessions (-)	030	(100 638)
● ajustements selon l'article 35 ter §4 et 5 (+/-)	040	-3 896
■ Au terme de l'exercice	099	199 351
B. Transferts entre portefeuilles		
		Exercice
1. ■ Transferts :		
● du portefeuille de placement au portefeuille commercial (-)	110	()
● du portefeuille commercial au portefeuille de placement (+)	120	
2. ■ Impact sur le résultat	130	
C. Réduction de valeur		
		Exercice
■ Au terme de l'exercice précédent	200	250
■ Mutations de l'exercice :		
● actées	210	
● reprises car excédentaires (-)	220	()
● annulées (-)	230	(250)
● transférées d'un poste à un autre (+/-)	240	
■ Au terme de l'exercice	299	0
D. Valeur comptable au terme de l'exercice (A) + B)1. - C)		
	399	199 351



A N N E X E S - C O M P T E S A N N U E L S

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (poste VII de l'actif)

(en milliers de euros)

Codes	05	10	15	20
-------	----	----	----	----

A.1. VENTILATION DES POSTES

VII A,B,C DE L'ACTIF :

A. Secteur économique des postes suivants :

	Codes	établissements de crédit		autres	
		exercice	exercice précédent	exercice	exercice précédent
a. ■ Participations dans des entreprises liées	010			1 300	1 400
b. ■ Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	020			109	154
c. ■ Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	030			8	

B. Cotation :

	Codes		
		cotés	non cotés
a. ■ Participations dans des entreprises liées	040		1300
b. ■ Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	050		109
c. ■ Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	060		8



A N N E X E S - C O M P T E S A N N U E L S

	Codes Entreprise			
		liées (VII.A.)	avec lien de participation (VII.B.)	autres (VII.C.)
A.2. DÉTAIL DE LA VALEUR COMPTABLE AU TERME DE L'EXERCICE DES POSTES VII. A, B ET C DE L'ACTIF :				
A. Valeur d'acquisition:				
■ Au terme de l'exercice précédent	100	1 793	255	0
■ Mutations de l'exercice :				
● acquisitions	110	0		
● cessions et retraits (-)	120	()	()	()
● transférées d'un poste à un autre (+/-)	130			
■ Au terme de l'exercice	199	1 793	255	8
B. Plus-values :				
■ Au terme de l'exercice précédent	200	0	482	
■ Mutations de l'exercice :				
● actées	210			
● acquises de tiers	220			
● annulées (-)	230	()	()	()
● transférées d'un poste à un autre (+/-)	240			
■ Au terme de l'exercice	299	0	482	0
C. Réduction de valeur :				
■ Au terme de l'exercice précédent	300	393	583	
■ Mutations de l'exercice :				
● actées	310	100	45	
● reprises car excédentaires (-)	320	()	()	()
● acquises de tiers	330			
● annulées (-)	340	()	()	()
● transférées d'un poste à un autre (+/-)	350			
■ Au terme de l'exercice	399	493	628	0
D. Valeur comptable nette au terme de l'exercice (A + B - C)				
	499	1 300	109	8



A N N E X E S - C O M P T E S A N N U E L S

LISTE DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES L'ETABLISSEMENT DE CREDIT DETIENT UNE PARTICIPATION

Sont mentionnées ci-après les entreprises dans lesquelles l'établissement de crédit détient une participation au sens de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'établissement de crédit détient des droits sociaux représentant 10 % au moins du capital souscrit.

Dénomination, siège, N° T.V.A. ou n° ID. NAT.	Droits sociaux			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au (DD/MM/YYYY)	Unités monétaires	Capitaux propres	Résultat net
	Type	Nombre	%	%			(+) ou (-)	(+) ou (-)
RealLease s.a.BE437.695.375		1940	97		31/12/03	EUR	299	1
Iris Sec.Lux.s.a. Bld Royal 25C, Luxembourg		2000	50		31/12/03	EUR	671	-42
Keytrade Insurance s.a. BE427.276.684		144	99,31		31/12/03	EUR	182	7
Keytrade Luxembourg		2994	99,98		31/12/03	EUR	1219	254
View Trade Holding		3851	19,90		31/12/03	\$	691	-71



A N N E X E S - C O M P T E S A N N U E L S

COMPTES DE REGULARISATION (poste V du passif)

(en milliers de euros)

	Codes	05
		Exercice
1. ■ Charges à imputer	010	4 803
2. ■ Produits à reporter	020	2

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES (poste VI. A. 3. du passif)

(en milliers de euros)

	Codes	05
		Exercice
1. ■ Ventilation de ce poste si celui-ci représente un montant important		
● Provision sur perte AND	110	428
● Provision pour licenciements- pension	120	118
● Provision Litige client	130	165
● Provision Litige client	140	101
● Non couverts	150	476
● Divers	160	96

ETAT DES DETTES SUBORDONNEES (poste VIII du passif)

(en milliers de euros)

	Codes	05	
A. Pour le poste dans son ensemble			
		Exercice	Exercice précédent
■ Dettes envers :			
● des entreprises liées	210		0
● d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	220	297	297
B.			
		Exercice	
■ Charges afférentes aux dettes subordonnées	310	16	



A N N E X E S - C O M P T E S A N N U E L S

ETAT DES PASSIFS EVENTUELS ET ENGAGEMENTS POUVANT DONNER LIEU A UN RISQUE DE CREDIT (postes I et II du hors bilan)

(en milliers de euros)

Codes	05	10
-------	----	----

A. Pour le poste dans son ensemble :

		Exercice	Exercice précédent
■ Total des passifs éventuels pour compte d'entreprises liées	010		
■ Total des passifs éventuels pour d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	020		
■ Total des engagements envers des entreprises liées	030		
■ Total des engagements envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	040		

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RESULTATS D'EXPLOITATION (postes I à XV du compte de résultats)

Codes	05	10
-------	----	----

A.

		Exercice	Exercice précédent
1. ■ Relevé des travailleurs inscrits au registre du personnel :			
a. ● Nombre total de personnes inscrites à la date de clôture	110	54,20	60,50
b. ● Nombre moyen de personnes inscrites en équivalents temps plein	120		
c. ● Nombre effectif d'heures prestées	130	107 594,40	113 218,8

1. ■ bis. Intérimaires et travailleurs mis à la disposition de l'entreprise :			
a. ● Nombre total à la date de clôture	200		
b. ● Nombre moyen de personnes occupées en équivalents temps plein	201		
c. ● Nombre effectif d'heures prestées	202		
d. ● Frais liés à ces catégories de personnel	203		

2. ■ Frais de personnel :			
a. ● Rémunérations et avantages sociaux directs	210	2 387	3 039
b. ● Cotisations patronales d'assurances sociales	220	822	950
c. ● Primes patronales pour assurances extra-légales	230	59	105
d. ● Autres frais de personnel	240	136	200
e. ● Pensions	250	0	2

3. ■ Provisions pour pensions :			
a. ● Dotations (+)	310		
b. ● Utilisations et reprises (-)	320	(0)	(0)



A N N E X E S - C O M P T E S A N N U E L S

(en milliers de euros)

Codes	05	10
-------	----	----

B.

		Exercice	Exercice précédent
1. ■ Autres produits d'exploitation :			
Ventilation du poste XIV du compte de résultat si celui-ci représente un montant important			
● production incorporelle	410	630	292
● refacturations charges	420	276	137
● autres	430	527	618

2. ■ Autres charges d'exploitation :			
(poste XV du compte de résultats)			
● impôts et taxes	510	174	364
● autres charges d'exploitation	520	1 451	1 711
Ventilation des autres charges d'exploitation si ce poste représente un montant important			
● rémunérations administrateurs	610	1 281	1 264
● déplacements étrangers - essences - représentations...	620	137	129
● divers	630	33	0

C.

		Exercice	Exercice précédent
■ Résultats d'exploitation relatifs à des entreprises liées :			
● produits	710		
● charges	720		



ANNEXES - COMPTES ANNUELS

RESULTATS EXCEPTIONNELS (poste III de l'actif)

(en milliers de euros)

Codes	05
--------------	-----------

A.

		Exercice
■ Plus-values réalisées sur cessions d'actifs immobilisés à des entreprises liées	010	
■ Moins-values réalisées sur cessions d'actifs immobilisés à des entreprises liées	020	

B. Autres produits exceptionnels :

(poste XVII. E. du compte de résultats)

		Exercice
■ Ventilation de ce poste si celui-ci présente un montant important		
■ Récupération litige client		
●	110	101

Autres charges exceptionnelles :

(poste XVIII. E. du compte de résultats)

		Exercice
■ Ventilation de ce poste si celui-ci présente un montant important		
● Réduction de valeur RAM	210	100
● Réduction de valeur Viewtrade	220	45
● Indemnité de licenciements	230	636
● Provision pour litiges personnel	240	50
● Déménagement + remise en état des lieux	250	125
● Litige client	260	102

IMPOTS SUR LE RESULTAT

Codes	05
--------------	-----------

A. Ventilation du poste XX.A. du compte de résultats

		Exercice
1. ■ Impôts sur le résultat de l'exercice		
a. ● Impôts et précomptes dûs ou versés	310	640
b. ● Excédents de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	320	
c. ● Suppléments d'impôts estimés (portés au poste IV. B. du passif) au titre de dettes fiscales	330	
2. ■ Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs		
a. ● Suppléments d'impôts dûs ou versés	410	24
b. ● Suppléments d'impôts estimés (portés au poste IV du passif) ou provisionnés (portés au poste VI. A.2. du passif)	420	



R É S U M É D E S R È G L E S D ' É V A L U A T I O N

Les comptes annuels sont arrêtés sur base des règles déposées dans l'Arrêté Royal du 23 septembre 1992. Leur application se résume comme suit :

ACTIF

- I. ■ Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux.
- III. ■ Créances sur les établissements de crédit.
- IV. ■ Créances sur la clientèle.
Le montant des fonds mis à disposition, déduction faite des remboursements intervenus, majoré des éventuels intérêts, bonifications et frais échus.
- II. ■ Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale.
- V. ■ Obligations et autres titres à revenu fixe.
Les valeurs constitutives du portefeuille de placement sont comptabilisées à l'origine à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture, elles sont réestimées sur base de leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement, l'écart étant pris en résultat.
- VI. ■ Actions, parts et autres titres à revenu variable.
- VII. ■ Immobilisations financières - participations et actions.
Les participations et actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Au terme de chaque exercice, la valeur comptable est comparée à la valeur boursière, ou, à défaut de cotation, à la valeur de l'actif net de la société dans laquelle la participation est détenue. Si la valeur boursière ou la valeur estimée est inférieure à la valeur comptable, une réduction de valeur sera comptabilisée pour autant que celle-ci représente un caractère durable ou définitif.
- VII. ■ Immobilisations financières - Créances.
Le montant des fonds mis à disposition.
- VIII. ■ Frais d'établissement et immobilisations incorporelles.
Les frais de cette nature sont pris en charge lorsqu'ils sont exposés, à l'exception toutefois des logiciels acquis de tiers et des productions incorporelles. Ces derniers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires.

● Production incorporelle	33%
● Logiciels - licences	10-33 %
● Goodwil	20%
- IX. ■ Immobilisations corporelles.
Elles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet d'amortissements linéaires. Pour les immobilisations acquises à partir du premier janvier 2003, la méthode dite "prorata temporis" est appliquée.

● Mobilier	10-33%
● Matériel bureautique	10-20%
● Matériel informatique	33%
● Matériel roulant	20-33%
● Leasing	suivant capital remboursé
● Autres immob. Corporelles	10-12,5%

PASSIF

- I. ■ Dettes envers les établissements de crédit.
- II. ■ Dettes envers la clientèle.
Le montant des fonds mis à disposition, sous déduction des remboursements intervenus.
- III. ■ Dettes représentées par un titre.
Le montant total des bons de caisse en circulation à la valeur d'émission.
- IV. ■ Autres dettes.
La valeur nominale, le cas échéant estimée, sous déduction des remboursements intervenus.

COMPTES DE REGULARISATION

- L'ensemble des prorata de produits ou de charges courus non échus, est régularisé sur base prorata temporis et figure, sans compensation parmi les comptes de régularisation d'actif ou de passif, selon le cas.

CONVERSION DES DEVICES ETRANGERES

- Les opérations en devises étrangères sont comptabilisées au cours de change en vigueur au moment de l'opération. Lors de la clôture, les devises en compte sont réestimées au cours ultimo du dernier jour de l'exercice comptable. Les écarts résultant de cette réestimation sont pris en résultat.

REDUCTIONS DE VALEUR

- Les actions et autres droit sociaux détenus font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-values durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société en cause.
- Les risques de non récupération des créances sont rencontrés par la constitution de réductions de valeur dont l'estimation est faite de manière individualisée en tenant compte de la situation objective du débiteur et de l'estimation de la valeur de réalisation ou d'exécution des garanties.
- Les intérêts afférents aux risques non recouvrables cessent d'être décomptés.
- Réduction de valeur pour risques pays : sans objet.



Rapports
du collège
des commissaires



1. RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003 PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ KEYTRADE BANK S.A.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2003, dont le total du bilan s'élève à 368 539 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de 4 196 (000) EUR. Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de révision belges, telles que publiées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Attestation complémentaire

Nous complétons notre rapport par l'attestation complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport consolidé de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

Le 28 avril 2004

Le Collège des Commissaires,

Deloitte & Touche
 Reviseur d'Entreprises SC s.f.d. SCRL
 Représentée par Philip Maeyaert

André Clybouw



2. RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003 PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ KEYTRADE BANK S.A.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003 dont le total du bilan s'élève à 340 157 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 3 998 (000) EUR. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de révision belges, telles que publiées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent en Belgique, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données

dans l'annexe sont adéquates.

Attestations et informations complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Le 28 avril 2004

Le Collège des Commissaires,

Deloitte & Touche
 Réviseur d'Entreprises SC s.f.d. SCRL
 Représentée par Philip Maeyaert

André Clybouw



Rapport de gestion



RAPPORT DE GESTION PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2003, conformément à l'article 95 du Code des Sociétés, ainsi que le rapport de gestion consolidé, conformément à l'article 119 du Code des Sociétés.

1. Rapport de gestion des comptes sociaux

■ Après un début d'année très calme sur les marchés financiers, ceux-ci se sont progressivement repris à partir du mois d'avril 2003, entraînant un regain d'intérêts des investisseurs particuliers pour les bourses. Nous en avons principalement bénéficié au cours du deuxième semestre.

Cette année 2003 a aussi été en quelque sorte le test de validation de la pertinence de notre fusion avec RealBank réalisée en 2002. Pour rappel, le but de cette opération était d'acquérir une licence bancaire nécessaire à notre développement.

Nous en avons attendu des synergies aussi bien en termes de coûts qu'en termes de chiffres d'affaires et c'est effectivement ce qu'il s'est produit. Nous avons également misé sur l'innovation technologique afin d'enrichir l'offre de produits et services accessibles à nos clients. Dans ce contexte, nous avons mis en ligne une nouvelle plateforme obligataire sur laquelle +/- 250 Eurobonds sont traitables en temps réel avec prix et volume garantis, ce qui est une plateforme unique en Belgique.

Les fonctionnalités de trading sur options ont été étendues à l'émission d'options sur les marchés d'Euronext.

L'accès en temps réel et à prix fixes et discount aux marchés de Milan et de Londres a été ouvert.

La société a développé une offre B-to-B sur mesure et destinée aux sociétés de bourse et sociétés de gestion. Cette interface leur permet de gérer le portefeuille de leurs clients via la plateforme transactionnelle.

■ Dans cette optique de forte innovation, le conseil d'administration a considéré qu'il convenait, dans un souci de réalité économique et conformément à la politique appliquée les années précédentes, de procéder à l'activation de frais de recherche et développement à concurrence de 630,000 euros, à amortir sur 3 ans.

■ Dans un contexte de baisse des taux, la marge bancaire a augmenté de 12% à 6,5 millions d'euros reflétant l'augmentation des dépôts dans les livrets d'épargne et dans les comptes à vue.

■ Le revenu des commissions et divers a quant à lui augmenté de 18% à 14,6 millions d'euros reflétant l'augmentation du nombre de transactions exécutées de 317 432 en 2002 à 406 443 en 2003.

■ Le total des produits s'élève à 21,2 millions d'euros en augmentation de 18%.

■ Une politique drastique de gestion des frais a été mise en place permettant aux charges générales d'exploitation de baisser de plus de 8% et ce dans un contexte d'accroissement du volume d'affaires.

■ L'augmentation des produits et la diminution des charges permettent à la société de dégager un bénéfice net légèrement supérieur à 4 millions d'euros. La perte reportée est entièrement résorbée.

■ Des honoraires complémentaires au mandat ont été rétribués à la société Deloitte & Touche (9 000 euros pour le rapport d'organisation, 5 000 euros pour les plans de Stock Option et 750 euros pour les requêtes demandées par la CBFA).

■ Par ailleurs, nous ne devons pas vous signaler d'événements de nature à influencer, de manière significative, les comptes annuels tels qu'arrêtés au 31 décembre 2003.



RAPPORT DE GESTION PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

2. Rapport de gestion des comptes consolidés

- Le total des produits d'exploitation du groupe s'établit à 24,2 millions d'euros. La société mère y contribue pour un montant de 21,2 millions d'euros, soit 6,5 millions de marge bancaire et 14,7 millions de commissions de courtage et revenus divers.
- Le produit d'exploitation de RealLease s'élève à 1,7 millions d'euros. La société a décidé l'arrêt des activités de renting au profit des activités de leasing, ce qui fait baisser le produit d'exploitation. La société présente un résultat à l'équilibre.
- Keytrade Luxembourg a connu une année très positive puisque son produit d'exploitation s'établit en hausse de 31% à 961,000 euros.
- La contribution de Keytrade Insurance à l'établissement du chiffre d'affaires est marginale.
- Les charges d'exploitation s'élèvent à 18,7 millions d'euros, en baisse de 8% sur l'année. Un contrôle strict des dépenses, qui a été appliqué tout au long de l'année, a permis aux charges de baisser dans un contexte d'augmentation du volume d'activités.
- Le bénéfice d'exploitation est de 5,4 millions d'euros. Keytrade Luxembourg y contribue pour 357,000 euros. La contribution des autres filiales au bénéfice d'exploitation est marginale.
- Le résultat exceptionnel s'élève à -498,000 euros. Ce chiffre comprend une réduction de valeur sur Real Asset Management et Viewtrade, des charges de déménagement et de remises en état des anciens bureaux rue des colonies et différentes provisions en prévision de la clôture de certains litiges.
- Le bénéfice net consolidé s'établit à 4,19 millions d'euros.
- Les capitaux propres du groupe s'élèvent à 19,1 millions d'euros. Le ratio de solvabilité (Cooke) dépasse les 10%. Le ratio coût/revenu est de 56,6%.
- La rentabilité des fonds propres est de 25,5%. Ces ratios reflètent la bonne santé et la solidité de la société. La banque ayant une activité de crédit ciblée, elle garde un profil de risque faible.
- Les avoirs globaux confiés par les clients à la banque s'élèvent à 1,4 milliards d'euros.
- La société a décidé de procéder à la liquidation de la filiale Real Asset Management.
- Keytrade Luxembourg a obtenu le statut de commissionnaire.
- Le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur André Clybouv a été reconduit pour une période de 3 ans.
- Aucun événement important subséquent à la clôture de l'exercice 2003 n'est à signaler.
- Aucun litige important n'est à mentionner.

Le Conseil d'Administration

ES



KEYTRADE

BANK

Keytrade Bank nv-sa

Vorstlaan 100

Bld du Souverain 100

B-1170 Brussels / Belgium

www.keytradebank.com

info@keytradebank.com

Tel. +32 (0)2 / 679 90 00

Fax +32 (0)2 / 679 90 01

BTW / TVA BE 464 034 340

HRB / RCB 627 795

CDV / OCA 14 357